

Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Lundi 26 mars 2018

Etaient présents :

Francis ADOLPHE, Maire de Carpentras, Président de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin,
Denis DUSSARGUES, Maire de Mornas,
Marie-Paule GHIGLIONE, Maire de Cabrières d'Avignon,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,
Pierre MOLLAND, Maire de Châteauneuf de Gadagne,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Roland PASTOR, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,
Gérard SANJULLIAN, Maire de Travaillan,
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Dominique BODON, Maire de Malaucène,
Joël GRANIER, Maire de Morières-les-Avignon,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Fernand PEREZ, Maire de Cadenet,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Joseph SAURA, Maire d'Uchaux.
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans,

Monsieur LOVISOLO ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

- *Rencontre avec l'Ordre des Médecins*
- *Rencontre avec le Président du District Grand Vaucluse, Fédération française de Football : Cette rencontre a finalement été annulée et reportée lors d'un prochain CA.*
- 1.** *Organisation du concours de pétanque réservé aux élus ;*
- 2.** *Compteurs LINKY ;*
- 3.** *Convention de ruralité ;*
- 4.** *Convention de mise à disposition de Muriel Bassemon ;*
- 5.** *FBTP : Charte de bonnes pratiques ;*
- 6.** *Désignations au sein des commissions PIVOT – Emploi et CIAE ;*
- 7.** *Désignations au sein du CODAMUPST ;*
- 8.** *Cotisation ADIL ;*
- 9.** *Signature du code de bonne harmonie ;*
- 10.** *Le Souvenir français et les conseils municipaux des jeunes ;*
- 11.** *Renouvellement des membres au sein d'ARTS VIVANTS EN VAUCLUSE ;*
- 12.** *Renouvellement des instances de travail au sein de l'AMF ;*
- 13.** *Renouvellement des membres au sein de la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) ;*
- 14.** *Communes forestières PACA ;*
- 15.** *Calendrier prévisionnel ;*
- 16.** *Questions diverses.*

Rencontre avec l'Ordre des Médecins :

Les maires ont souhaité rencontrer l'ordre des médecins car ils sont inquiets sur la disponibilité des médecins sur le département.

En effet, dans les 5 années à venir, beaucoup de médecins vont partir à la retraite mais, à ce jour, ils n'ont pas trouvé de successeurs.

Tous les maires présents sont unanimes pour dire que l'éloignement des médecins pose de réels problèmes.

Les solutions préconisées par l'ordre des médecins sont les suivantes :

- Construire des maisons pluridisciplinaires,
- Salarier un médecin, cela est bénéfique surtout dans les zones rurales,
- Mise en place de bus itinérants pour permettre l'accès aux soins.

Les questions se posent ensuite sur le financement :

Est-ce que l'Etat, le Conseil départemental pourraient aider les communes en ce sens ?

Dans un premier temps, il faudrait qu'on puisse avoir une cartographie de la disponibilité des médecins, par commune, à ce jour et d'ici 5 ans. **L'AMV interroge en ce sens les maires. (Cf. mail ci-joint)**

Une réunion pourrait ensuite être organisée avec le Préfet, le Conseil départemental, l'ARS, le Conseil de l'Ordre, et les maires.

1/ Organisation du concours de pétanque réservé aux élus :

Le concours de pétanque sera organisé le **3 juin 2018**. L'accueil se fera à partir de 9h00.

Les inscriptions seront limitées à 126 triplettes soit 378 joueurs.

Un courrier d'invitation sera adressé prochainement à l'ensemble des maires, aux Présidents d'intercommunalité, Préfet, Présidents Cd, Président Région (Ci-joint copie du courrier).

L'AMV prendra en charge l'intégralité du montant du buffet (estimé à 15 000 €) qui sera organisé par L'association Jeunesse Bouliste Avenir de la Griotte de Carpentras. Ce montant a été validé par les membres du Conseil d'Administration.

2/ Compteurs LINKY

Il est acté le fait d'adresser à nouveau un courrier aux maires sur le sujet.

Pierre Gonzalvez transmettra à l'AMV la motion qu'il va prendre pour demander à ENEDIS de respecter les usagers.

3/ Convention de ruralité

L'Education nationale conduit une politique en faveur de l'école rurale. Pour ce faire, des dispositifs spécifiques tenant compte des disparités géographiques et sociales sont mis en œuvre pour assurer la continuité du service public. Une quarantaine de départements sont couverts par une convention de ruralité sur la soixantaine de départements éligibles.

Afin de pallier à ce manque sur notre département nous allons saisir le Préfet et le DASEN pour qu'une convention de ruralité soit mise en œuvre (Ci-joint copie du courrier)

Nous répondrons en ce sens aux maires de la Communauté de Communes Ventoux Sud qui nous ont saisis sur le sujet.

4/ Convention de mise à disposition de Muriel Bassemon

Les membres du CA à l'unanimité ont validé le projet de convention de mise à disposition de Muriel Bassemon. Cette convention est donc signée et retournée au Département.

5/ FBTP : Charte de bonnes pratiques

Les membres du CA ne souhaitent pas signer ce document.

6/ Désignations au sein des commissions PIVOT – Emploi et CIAE

MM. Christian GROS, en tant que titulaire, et Joël GRANIER, en tant que suppléant, étaient préalablement désignés pour siéger au sein de la CDIAE.

Christian GROS souhaite que soit renouvelée sa candidature, Joël GRANIER souhaite, quant à lui, être remplacé. Louis BISCARRAT, maire de Jonquières, propose sa candidature pour remplacer Joël GRANIER.

Ces deux candidatures : C. GROS, en tant que titulaire, et L. BISCARRAT en tant que suppléant, ont été validées par les membres du CA. **(Ci-joint copie du courrier adressé à la DIRECCTE PACA).**

7/ Désignations au sein du CODAMUPS-TS

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent maintenir les candidatures de MM. Alain MILON, sénateur, et Jean-Pierre CAVIN, adjoint au maire de Carpentras.

Un courrier en ce sens est adressé à l'ARS (Copie ci-jointe).

8/ Cotisation ADIL

Le versement de cette cotisation d'un montant de 316 € est validé par les membres du CA.

9/ Signature du code de bonne harmonie

Les membres du CA ont acté le fait de signer le code de bonne harmonie. Cependant, en tant qu'organe déconcentré de la FFP-JP, M. COSTE a pris la décision de retirer l'agrément des concours de boules sur les communes de Mazan et Bédoin.

Aussi, un courrier sera adressé à M. COSTE pour que les comités des fêtes des communes concernées puissent tout de même, organiser leur propre concours de pétanque sans pénaliser les participants (Copie du courrier ci-joint).

10/ Le Souvenir français et les conseils municipaux des jeunes

Les membres du Conseil d'Administration trouvent l'initiative du Souvenir Français intéressante et relaie cette information à l'ensemble des maires.

11/ Renouvellement des membres au sein d'ARTS VIVANTS EN VAUCLUSE

Arts Vivants en Vaucluse sollicite l'AMV pour procéder au renouvellement des membres au sein de son Conseil d'Administration et de son Assemblée générale.

Il est proposé de remplacer Richard KITAEFF par Marie-Paule GHIGLIONE.

Un courrier en ce sens est adressé à ARTS VIVANTS EN VAUCLUSE (Copie ci-jointe).

12/ Renouvellement des instances de travail au sein de l'AMF

Demander à l'AMF le listing des destinations actuelles.

Pierre GONZALVEZ serait intéressé pour siéger au sein de la Commission Culture et Patrimoine.

Un mail sera adressé à l'AMF en ce sens.

13/ Renouvellement des membres au sein de la Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM)

Les maires précédemment désignés ont maintenu leur candidature :

En tant que titulaire :

Christian PEYRON

Christian TORT

En tant que suppléant :

Jean-Louis ROBERT

Michel TERRISSE

14/ Communes forestières :

Un partenariat pourrait être envisagé entre les communes forestières et l'AMV.

L'AMV serait prête à adhérer moyennant une participation symbolique de 1 500 €.

M. REYNARD, maire de Bédoin, doit rencontrer prochainement M. Michel GRAMBERT, Président des communes forestières, sur le sujet, pour définir le cadre de ce partenariat et le proposer à l'AMV.

7/ Calendrier prévisionnel :

➤ CONSEILS D'ADMINISTRATION POUR L'ANNEE 2018 :

- 28 MAI 2018 – 10h30 AMV
- 10 SEPTEMBRE 2018 – 10h30 AMV
- 15 OCTOBRE 2018 – 10h30 AMV
- 03 DECEMBRE 2018 – 10h30 AMV

8/ Questions diverses :

- **Outil de communication : « Lachez les watts.com »** : On leur demande de venir faire une démonstration lors de notre prochain CA.
- **Consultation pour les registres dématérialisés** : Une consultation de 3 sociétés avait été faite par l'AMV. La proposition de CDV événements paraît la mieux disante. Nous leur demandons de nous faire parvenir un projet d'accord cadre que nous examinerons lors de notre prochain CA.
- **Désignation au sein d'un COPIL du Conseil départemental en vue d'élaborer un schéma départemental Vélo en Vaucluse :**

Les membres du CA ont validé la candidature de MM. LOVISOLO, GONZALVEZ et MOLLAND. Nous pouvons désigner jusqu'à 6 membres de l'AMV, nous adresserons donc un mail à l'ensemble des maires et des présidents d'EPCI.

- **Désignation au sein d'un groupe de travail restreint pour évoquer la mise en place de la nouvelle réglementation en matière de compensation agricole :**

Les membres du CA ont validé la candidature de Louis BISCARRAT, maire de Jonquières.

Le prochain Conseil d'Administration a été fixé au 28 mai 2018 à 10h30 au siège de l'AMV.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Le Président,

Jean-François LOVISOLO